

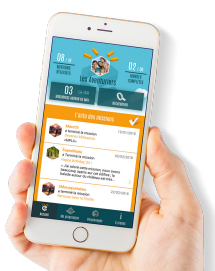


De 1 à 9 km, les balades à énigmes sont accessibles toute l'année via l'application mobile téléchargeable gratuitement sur les stores. Basé sur le principe du géocaching, PÉPIT va inciter les joueurs à observer et à pratiquer le patrimoine. La résolution des différents mondes permet d'accéder à un véritable trésor. En effet, à la fin de chaque parcours, le joueur trouve une cache dans laquelle il récupère sa récompense : un badge à collectionner par commune, à l'effigie d'un des personnages du jeu (zoom).

Avec cette saison 2, ce sont donc 27 itinéraires au total, qui permettront aux utilisateurs de découvrir les communes qui ont fait le choix de se doter d'un parcours PÉPIT. Ainsi, le maillage du département se consolide d'année en année et l'ajout de parcours permet une montée en puissance du jeu.

« *Il ne s'agit pas d'une énième application mais bien d'un dispositif qui va renforcer de la lisibilité du Département, l'attractivité du territoire et qui aura des retombées économiques* » détaille la Présidente du CAUE.

A l'instar du Conseil départemental de l'Allier son partenaire, le CAUE avec PÉPIT, vise une meilleure appropriation des richesses patrimoniales par les locaux et les touristes, mais aussi à consolider l'offre départementale culturelle et touristique.



### Une application mobile et gratuite

Sur App Store ou Google Play Store, l'application est téléchargeable gratuitement. Il faut ensuite créer un compte puis partir explorer le département. En fonction d'une situation géographique, ou d'autres critères (niveau de difficulté, thématique...), il faut sélectionner la mission à accomplir, puis télécharger les données de l'itinéraire. Il est aussi possible de télécharger des parcours et les imprimer avant de partir éventuellement.

[www.pepit03.fr](http://www.pepit03.fr)



### Contact presse :

Cyrille DARRIGADE

Attaché de presse

Tél. 06.20.17.40.41

[cyrille.darrigade@gmail.com](mailto:cyrille.darrigade@gmail.com)

Projet cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader (fonds FEADER) et par le Crédit Agricole Centre France.

**A propos du CAUE :** *Présidé par Catherine CORTI, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Allier, le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère dans le respect des caractéristiques du territoire local. Il accompagne les maîtres d'ouvrages publics ou privés dans leur prise de décision et dans leur relation à la maîtrise d'œuvre, par un apport pédagogique et technique. [www.caue03.com](http://www.caue03.com)*